

AUX SOURCES DE L'IMPULSION¹

Corinne DELHAY

Maitre de conférences en linguistique française
Université de Strasbourg

RESUME : Défini comme « désir de se porter en avant », le terme *impulsion* semble comporter une dimension psychologique qui l'oppose à des termes plus concrets avec lesquels il forme un réseau serré, comme *propulsion*, *activité*, *flexibilité* ou *cadence*. Pour cerner le concept, il peut être utile d'analyser les contextes dans lesquels figure le mot *impulsion* ou ses dérivés : « *impulsion franche* ou *insuffisante* », *perte* ou *conservation* de l'*impulsion* », « *aides impulsives* ». Quelles représentations de l'*impulsion* ces formules nous donnent-elles ? Quel est le sens originel du terme avant qu'il ne devienne un terme spécialisé du vocabulaire équestre ? Il s'agit de proposer une analyse sémantique du terme *impulsion* à travers ses occurrences dans la littérature équestre et dans les dictionnaires généraux. Le travail proposé adopte une démarche à la fois diachronique, de l'âge classique à nos jours, et comparative, pour tenter de cerner la signification fondamentale du terme et réfléchir à ce qui peut expliquer les malentendus qu'il suscite malgré tout.

Si l'*impulsion* est bien, comme l'écrit le général L'Hotte (1906) « l'essence même du mouvement », et donc le fondement même de tout acte d'équitation, comment le terme *impulsion* est-il entré dans le vocabulaire spécialisé équestre ? Pour répondre à cette question, nous remonterons tout d'abord aux sources du mot *impulsion*, dans sa dimension étymologique et

¹ Je tiens à remercier monsieur Alain Francqueville d'avoir mis à ma disposition une documentation abondante, qui a notablement enrichi ma réflexion. Je demeure bien évidemment seule responsable des erreurs ou approximations que ce texte pourrait néanmoins comporter.

Laurence BOUGAULT & Patrice FRANCHET D'ESPEREY, *Vocabulaire équestre. Ambiguïtés sémantiques et mise en pratique*, Actes du colloque organisé le 16 mai 2014 à l'E.N.E. de Saumur par l'E.A. 3874 LIDILE, Université Rennes 2 et I.F.C.E., éditions Cheval-Culture 2015, p. 17-42

morphologique, pour expliquer sa polysémie. Nous proposerons une analyse sémantique diachronique du mot *impulsion* à travers le traitement qui en est proposé dans les grands dictionnaires généraux, du XVII^e siècle à nos jours. Dans un second temps, nous retracerons le parcours qu'a effectué ce terme pour s'émanciper du langage ordinaire et devenir, dans la tradition française, un terme équestre à part entière. Ce faisant nous verrons le rôle joué par certains écuyers. Nous nous intéresserons aux contextes dans lesquels le terme apparaît de manière privilégiée («impulsion franche ou insuffisante», «perte ou conservation de l'impulsion», «aides impulsives»), ainsi qu'aux métaphores récurrentes, afin de mieux cerner les représentations de l'impulsion. Enfin, nous serons amenée à nous interroger sur les relations que ce terme entretient aujourd'hui, dans le domaine de la compétition équestre, avec des termes plus récents comme *propulsion*, *activité* ou *rapidité des postérieurs*. Comment concilier respect de la tradition équestre française et pragmatisme international dans l'emploi de la terminologie spécialisée?

1. Polysémie originelle d'*impulsion*

1. Sur le plan morphologique

Impulsion est ce qu'il est convenu d'appeler un nom d'action. En synchronie, on dira qu'il est construit par suffixation en *-ion* sur la base verbale *impuls-(er)*, de la même manière que *cess-ion* (sur la base verbale {*céd-(er)* / *cess-*} ou *tract-ion* (sur {*tir(er)* / *tract-*}). Le sens construit prédictible de ce dérivé est «action d'impulser» et, par métonymie, «résultat de l'action d'impulser». Mais la base verbale est empruntée au latin et les premières attestations du mot en français témoignent du poids du substrat latin dans son sens.

Laurence BOUGAULT & Patrice FRANCHET D'ESPEREY, *Vocabulaire équestre. Ambigüités sémantiques et mise en pratique*, Actes du colloque organisé le 16 mai 2014 à l'E.N.E. de Saumur par l'E.A. 3874 LIDILE, Université Rennes 2 et I.F.C.E., éditions Cheval-Culture 2015, p. 17-42

2. Origine latine

En latin, *impulsio* est construit sur la base du supin (*impulsum*) du verbe *impellere*, littéralement «pousser dans». Comme le verbe dont il est issu, *impulsio* a, dès le latin, un sens concret et un sens dit figuré. Le dictionnaire *Gaffiot* traduit le premier par «choc, heurt, impulsion» et le second par «impulsion naturelle, disposition à faire quelque chose», voire «excitation à». Dans le passage du *De Inventione* (2,17) de Cicéron auquel renvoie le dictionnaire, *impulsio* est défini comme une «affection de l'âme» (*quandam affectionem animi*) qui conduit à agir par emportement (*impetu*) plutôt que par réflexion (*sine cogitatione*). Le mot *impulsio* s'oppose à *ratiocinatio* («préméditation») et est traduit par «passion» par Nisard :

Causa tribuitur in inpulsionem et in ratiocinationem. Impulsio est, quae sine cogitatione per quandam affectionem animi facere aliquid hortatur, ut amor, iracundia, aegritudo, vinolentia et omnino omnia, in quibus animus ita videtur affectus fuisse, ut rem perspicere cum consilio et cura non potuerit et id, quod fecit, impetu quodam animi potius quam cogitatione fecerit. (Cicéron, 2, 17, source web)

Dans le motif, on distingue la passion et la préméditation. La passion est une affection violente de l'âme, qui nous pousse à une action sans nous laisser le temps de réfléchir, comme l'amour, la colère, la douleur, l'ivresse, et en général tout ce qui peut ôter à l'âme le sang-froid et l'attention nécessaires pour examiner les choses, tout ce qui peut nous faire agir par emportement plutôt que par réflexion. (Nisard, 1869, T.1, p. 130)

3. Traitement lexicographique

Si l'on examine la micro-structure de différents dictionnaires de langue depuis le *Cotgrave* (1611)

Laurence BOUGAULT & Patrice FRANCHET D'ESPEREY, *Vocabulaire équestre. Ambigüités sémantiques et mise en pratique*, Actes du colloque organisé le 16 mai 2014 à l'E.N.E. de Saumur par l'E.A. 3874 LIDILE, Université Rennes 2 et I.F.C.E., éditions Cheval-Culture 2015, p. 17-42

jusqu'au *TLFI*, on retrouve constamment cette dualité entre un sens dit concret (« action de pousser») et un sens dit figuré («action d'inciter»).

Cotgrave traduit *impulsion* par an '*impulsion*'² et glose le mot : «*pushing or thrusting upon; an urging, incitement, provocation, earnest solicitation*», ce que l'on peut traduire par «ce qui pousse, ce qui impose ; une vive poussée, une incitation, une ferme sollicitation». Le dictionnaire de Furetière (1690) jette les bases du traitement lexicographique que l'on retrouvera dans la première édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1694) et qui va perdurer jusqu'à l'époque actuelle :

IMPULSION. s.f.

est aussi l'action de ce qui pousse, et le mouvement même qui en est l'effet. Les aisles d'un moulin ne tournent que par l'*impulsion* du vent, de l'eau, etc.

IMPULSION, se dit aussi au figuré. Il a fait cette meschante action par l'*impulsion* d'un tel, dit l'Esprit malin.

L'article IMPULSION de la première édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1694), sans déroger à ce modèle, se fait l'écho des débats sur l'origine des mouvements qui animeront le siècle des Lumières : «les Philosophes disputent si une telle chose se fait par *impulsion* ou par attraction».

La première attestation du sens équestre d'*impulsion* apparaît dans la 9^e édition du dictionnaire de l'Académie (1992-). Il figure dans la première partie de l'article consacrée au sens dit littéral (« action de pousser et résultat de cette action »), et est présenté comme un sens analogique. De même qu'« une pendule conserve longtemps l'impulsion reçue », le cheval reçoit de son cavalier une *impulsion* pour sauter («**Par anal.**

Laurence BOUGAULT & Patrice FRANCHET D'ESPEREY, *Vocabulaire équestre. Ambiguïtés sémantiques et mise en pratique*, Actes du colloque organisé le 16 mai 2014 à l'E.N.E. de Saumur par l'E.A. 3874 LIDILE, Université Rennes 2 et I.F.C.E., éditions Cheval-Culture 2015, p. 17-42

Communiquer une impulsion à son cheval avant l'obstacle. Se donner une impulsion pour sauter. »).

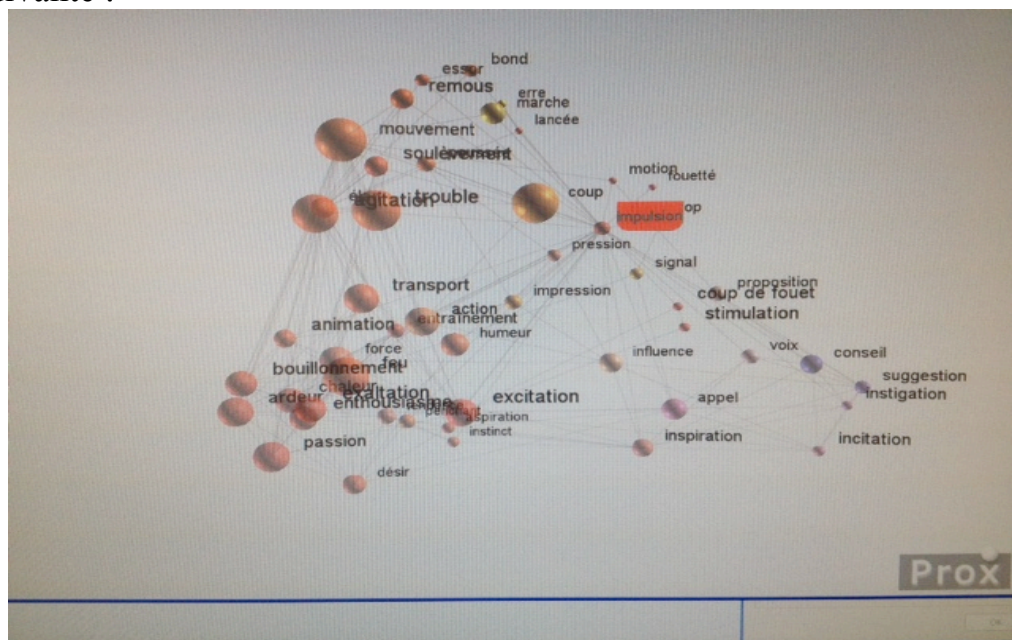
Seul le TLFi propose une structure tripartite de l'article *impulsion*, mais la troisième partie est seulement consacrée au sens spécialisé en psychiatrie. Pour le reste, on retrouve l'opposition entre sens dit propre (« Action de ce qui pousse ») et sens figuré («**2. a**) Principe déterminant l'action d'une personne. Synon. *Incitation* »). Il est bien connu (Tamba, 1981) que la dichotomie sens propre/ sens figuré est inopérante, et la coexistence du sens concret « action de pousser » et du sens métonymique (« résultat de l'action de pousser ») en est la preuve. De la confrontation des dictionnaires consultés, il ressort que c'est plutôt la question de la télicité et le domaine de l'animé qui séparent les deux sens. Le *Littré* est clair sur ce point, qui distingue sous 1° le sens « Action de pousser » et sous 2° **Fig.** le sens « Action de pousser quelqu'un à faire quelque chose ». Ce qui réunit les deux sens est l'idée que *impulsion* désigne la cause d'un mouvement ; ce qui les sépare, c'est que cette cause, ce principe déclencheur du mouvement, n'est pas forcément observable (« Impulsion de l'habitude, du moment, de la nature, de la passion, d'un penchant, de la raison, de la volonté ») et qu'il concerne un être animé (« une impulsion entraîne, pousse **quelqu'un** »).

4. Etude de la synonymie de impulsion

Le *Dictionnaire Électronique des Synonymes (DES)* du laboratoire CRISCO de l'université de Caen contient aujourd'hui 49 157 entrées et 201 874 relations synonymiques réciproques. La base de départ a été constituée à partir de sept dictionnaires classiques : le *TLFi*, le *Dictionnaire de l'Académie* (4^e édition de 1762, 8^e de 1935, 9^e commencée en 1992), la *Base de Donnée Lexicographique Panfrancophone* (BDLP), la *Base Historique du vocabulaire français* (BHVF) et le *Dictionnaire du Moyen français* (DMF). La base est

Laurence BOUGAULT & Patrice FRANCHET D'ESPEREY, *Vocabulaire équestre. Ambiguïtés sémantiques et mise en pratique*, Actes du colloque organisé le 16 mai 2014 à l'E.N.E. de Saumur par l'E.A. 3874 LIDILE, Université Rennes 2 et I.F.C.E., éditions Cheval-Culture 2015, p. 17-42

constamment abondée et mise à jour par le webmestre, Michel Morel, en fonction des commentaires des utilisateurs. Le DES est un ensemble de mots et de relations de synonymie entre ces mots, quelles que soient les nuances d'emploi régissant ces relations. Les liens sont neutres et ont tous la même valeur. Pour *impulsion*, le *DES* propose 34 synonymes : *animation, appel, aspiration, bond, conseil, coup de fouet, élan, entraînement, essor, excitation, force, fouetté, humeur, impression, influence, inspiration, instigation, instinct, lancée, marche, motif, motion, mouvement, mouvements de l'âme, penchant, percussion, poussée, pression, remous, soulèvement, suggestion, tendance, top, voix*. Les trois premiers « meilleurs » sont *élan, mouvement, excitation*. Les liens entre ces synonymes sont visualisables dans un graphe de proxémie en plusieurs dimensions dont on peut avoir un aperçu dans l'image suivante :



Le *DES* propose également un classement des synonymes par cliques. Selon la définition donnée sur le site, « Une clique est un ensemble maximal de mots tous synonymes entre eux. L'intérêt des cliques est qu'elles représentent en principe des unités de sens, plus proches

Laurence BOUGAULT & Patrice FRANCHET D'ESPEREY, *Vocabulaire équestre. Ambiguïtés sémantiques et mise en pratique*, Actes du colloque organisé le 16 mai 2014 à l'E.N.E. de Saumur par l'E.A. 3874 LIDILE, Université Rennes 2 et I.F.C.E., éditions Cheval-Culture 2015, p. 17-42

des concepts que les mots, car elles neutralisent partiellement la polysémie de ceux-ci, ne retenant idéalement qu'un sens donné, commun à tous les mots de chaque clique. ». Pour *impulsion*, le *DES* propose 34 cliques. J'en retiendrai sept pour ce qui concerne les emplois spécialisés du terme en équitation :

4. animation, élan, impulsion, mouvement
7. élan, impulsion, mouvement, poussée
9. force, impulsion, influence, pression
14. animation, excitation, impulsion
16. appel, excitation, impulsion
19. coup de fouet, excitation, impulsion
27. impulsion, marche, mouvement

Alors que les dictionnaires utilisés par le *DES* ne comportent pas de renvois au sens spécialisé d'*impulsion*, il est intéressant que ces sept cliques fournissent néanmoins des synonymes pertinents pour cette langue de spécialité. Examinons donc, à présent, la manière dont *impulsion* est devenu un terme du vocabulaire équestre.

2. Émergence du sens spécialisé

Les traités d'équitation constituent un genre textuel dont les spécificités ont été jusqu'ici peu étudiées. Le prototype en est sans doute le traité de Kikkuli, maître écuyer hittite du XIII^e siècle avant notre ère. En France, les fondateurs de ce genre sont Salomon de la Broue et Antoine de Pluvinel. En effectuant une sélection, sans doute arbitraire, dans ce fonds extrêmement riche, on peut suivre l'émergence du sens spécialisé d'*impulsion*.

1. Au XVIII^e siècle

Le mot n'apparaît pas encore dans *École de Cavalerie* (1733) de François Robichon de La Guérinière. En revanche, La Guérinière parle du mouvement du cheval en disant qu'il « pousse[r] son corps en avant » en se

Laurence BOUGAULT & Patrice FRANCHET D'ESPEREY, *Vocabulaire équestre. Ambiguïtés sémantiques et mise en pratique*, Actes du colloque organisé le 16 mai 2014 à l'E.N.E. de Saumur par l'E.A. 3874 LIDILE, Université Rennes 2 et I.F.C.E., éditions Cheval-Culture 2015, p. 17-42

servant de « de la force de ses reins, de ses hanches & de ses jarrets » (La Guérinière, 1733 : 100). La Guérinière emploie *en avant* dans maintes expressions : « aller en avant, marcher en avant, chasser en avant, déterminer le cheval en avant ».

Le terme *impulsion* est fondamentalement un terme de physique. Un des débats qui animent le Siècle des Lumières est la question de savoir ce qui provoque le mouvement des corps. Dans l'article **IMPULSION** de l'*Encyclopédie*, d'Alembert distingue la force d'impulsion, seule reconnue par les « traditionalistes », dont Descartes, et d'autres forces, encore peu connues, comme la force d'attraction ou de gravitation de Newton, ou même la force d'inertie :

IMPULSION, s. f. (*Physique.*) est l'action d'un corps qui en pousse un autre, & qui tend à lui donner du mouvement, ou qui lui en donne en effet. On trouvera à l'article Percussion les lois de l'*impulsion* des corps. On verra dans ce même article & aux articles Communication & Équilibre, ce qu'on peut penser sur la nécessité de ces lois. Au reste, la propriété ou la vertu par laquelle un corps en pousse un autre, & lui communique du mouvement, est quelque chose de fort obscur, & il semble qu'on doit être presque aussi étonné de voir qu'un corps qui en frappe un autre, le dérange de sa place, que de voir un morceau de fer se précipiter vers une pierre d'aimant, ou une pierre tomber vers la terre. C'est donc une erreur de croire que l'idée de l'*impulsion* ne renferme aucune obscurité, & de vouloir, à l'exclusion de tout autre principe, regarder cette force comme la seule qui produise tous les effets de la nature. S'il n'est pas absolument démontré qu'il y en ait d'autre, il s'en faut beaucoup qu'il soit démontré que cette forme soit la seule qui agisse dans l'univers. Voyez Attraction, Gravitation, &c. (*Encyclopédie*, 1751-1765, vol. 8, p. 835)

Laurence BOUGAULT & Patrice FRANCHET D'ESPEREY, *Vocabulaire équestre. Ambiguïtés sémantiques et mise en pratique*, Actes du colloque organisé le 16 mai 2014 à l'E.N.E. de Saumur par l'E.A. 3874 LIDILE, Université Rennes 2 et I.F.C.E., éditions Cheval-Culture 2015, p. 17-42

Il n'est pas indifférent que la définition de *force d'impulsion* mette en jeu la notion, centrale en équitation, d'*équilibre* :

EXPERIMENTAL : (...) mais quand on fera attention que les lois du mouvement se réduisent à celles de l'équilibre, & que par la nature seule des corps il y a antérieurement à toute expérience & à toute observation un cas d'équilibre dans la nature, on déterminera facilement les lois de l'**impulsion** qui résultent de cette loi d'équilibre. *Voyez Equilibre*. (Ibid., Vol.6, p.300)

L'emprunt du terme *impulsion* au vocabulaire de la physique, et plus exactement de la mécanique, est avéré par les écrits de Dupaty de Clam. Ainsi dans *Pratique de l'Equitation ou L'Art de l'Equitation réduit en principes* (1776), l'écuyer-mousquetaire fait l'articulation entre le domaine de la mécanique et celui de l'art équestre :

Plus un bras de levier est long, plus il a de forces ; plus ses points sont éloignés du point d'appui, plus aussi ils ont de force. Nous prouverons bientôt que l'homme peut augmenter la longueur du bras supérieur de son levier : il suffit de dire. à présent que plus il l'augmente, plus la ligne oblique dont je viens de parler s'éloigne, à son extrémité supérieure, de la ligne verticale du centre de gravité de l'homme, à laquelle on auroit ajouté une sublimité. Lorsque cela arrive, **l'impulsion** donnée au cheval est bien plus considérable ; (Dupaty de Clam, 1776, p. 12)

Les muscles fléchisseurs ayant agi avec une grande vitesse, & la masse ayant comprimé les extrémités des os fémurs subitement & bien sur les lignes d'appui des jambes de derriere, comme cette situation est pénible & ne sauroit durer, les muscles extenseurs agissent à leur tour avec une promptitude proportionnée à la gêne où ils étoient ; & l'extrémité de la jambe trouvant le terrain qui

Laurence BOUGAULT & Patrice FRANCHET D'ESPEREY, *Vocabulaire équestre. Ambiguïtés sémantiques et mise en pratique*, Actes du colloque organisé le 16 mai 2014 à l'E.N.E. de Saumur par l'E.A. 3874 LIDILE, Université Rennes 2 et I.F.C.E., éditions Cheval-Culture 2015, p. 17-42

arrête son effort & réagit sur elle, toute **l'impulsion** est alors pour la masse mobile qui est le corps de l'animal. (Dupaty de Clam, 1776, p. 345)

Le mot *impulsion* est bien utilisé dans son sens physique, mais il n'a pas encore acquis son sens spécialisé. Dans les articles de l'*Encyclopédie Méthodique* (1782) qu'il rédige, Dupaty de Clam parle aussi bien « d'impulsion de la rêne » (1782 : 164), d'« impulsion du pli » (1782 : 165), d'« impulsion de la jambe » (1782 : 190), d'« impulsion des muscles lombaires » (1782 : 201-202), d'« impulsion du corps du cheval » sous le cavalier dans le trot (1782 : 203). Il en est de même chez Montfaucon de Rogles (1778), par exemple dans cet extrait qui parle de l'impulsion des jambes :

En supposant le cheval mis à ce point, si on ferme les jambes en même temps & au même degré, la pression étant égale des deux côtés, il doit naturellement se porter en avant & droit devant lui ; si on les ferme inégalement, alors, éprouvant une impression plus forte d'un côté que de l'autre, il doit aussi aller en avant ; mais au lieu d'y aller en ligne droite, ses hanches cédant à l'**impulsion**, se porteront en déclinant du côté de la jambe, dont l'effet est le moins fort : enfin si on n'en fait agir qu'une seule, son impression n'étant point contre-balancée, le cheval cherchant à l'éviter, portera ses hanches un peu en avant, mais beaucoup plus du côté opposé que dans le cas précédent. (1778, p. 44)

Ainsi, en résumé, *impulsion* est un terme de physique qui s'applique à l'action d'un corps qui en pousse un autre. Le résultat de l'application de cette force est un mouvement vers l'avant, vers le côté, vers l'arrière. *Impulsion* reste donc ce qu'on appelle un *nom comptable*, c'est-à-dire un nom qui s'emploie dans les textes au

Laurence BOUGAULT & Patrice FRANCHET D'ESPEREY, *Vocabulaire équestre. Ambiguïtés sémantiques et mise en pratique*, Actes du colloque organisé le 16 mai 2014 à l'E.N.E. de Saumur par l'E.A. 3874 LIDILE, Université Rennes 2 et I.F.C.E., éditions Cheval-Culture 2015, p. 17-42

singulier et au pluriel, avec des déterminants quantifieurs (*des impulsions, plusieurs impulsions*).

2. Au XIX^e siècle

Le XIX^e siècle marque l'avènement de l'équitation militaire dont l'un des objectifs est la formation rapide des chevaux de remonte. Le *Cours d'équitation militaire, à l'usage des corps de troupes à cheval* de 1825 emploie encore *impulsion* dans le sens emprunté à la mécanique et parle d'« impulsions données à l'assiette », d'« impulsion d'une extrémité », d'« impulsion des mains », d'*impulsions* des jambes. On voit également le terme utilisé comme synonyme d'*élan* ou de *mouvement de balancier* dans les exercices de voltige à but de mise en selle, comme les ciseaux (Edition de 1830, p. 380) ou pour décrire le « mettre pied à terre » (ibid., p. 379).

Cependant le mot *impulsion* est de plus en plus souvent associé à l'idée de mouvement en avant par la mobilisation des forces de l'arrière-main :

- « Impulsion de la marche en avant » (ibid., p. 14)
- « les membres postérieurs, [...] servent encore à la projeter [la masse] en avant, à arrêter son impulsion pour la fixer en place, ou à la porter en arrière » (ibid., p. 62)
- « le derrière, qui n'importe en quelque sorte qu'à la vitesse et à l'impulsion de la masse » (ibid., p. 238)
- « aider l'impulsion du cheval en portant le corps un peu en avant » (ibid., p. 36)

Le *Cours d'Equitation* du Comte d'Aure présente encore moins d'occurrences du terme *impulsion*. Paradoxalement, l'écuyer qui passe pour le chantre de l'impulsion dans la querelle qui l'a opposé à Baucher, a très peu utilisé explicitement le mot *impulsion*. Sur les cinq occurrences trouvées, seules deux coïncident avec ce que l'on cherche, les trois autres étant simplement des synonymes d'*élan* (1851, p. 223-224) ou d'*excitation* (ibid., p. 244).

- « (reculer) Dans le cas où la main aurait arrêté l'impulsion de la masse en avant et l'aurait fait refluer de l'avant sur l'arrière-main, [...] » (1851, p. 132)

- « ce qui vient encore contribuer à ce fâcheux résultat, c'est qu'à chaque secousse que reçoit le corps du cavalier, la main vient imprimer sur la bouche du cheval une saccade qui arrête encore l'impulsion en avant. Si au contraire, le cavalier cède à l'impulsion qu'il reçoit de la détente des jarrets, alors elle s'opère avec toute la puissance dont elle est susceptible, au profit de la chasse, et par conséquent, de toute la vitesse. » (ibid., p.196)

En revanche, on trouve quinze occurrences de *en avant* :

- « provoquer le mouvement en avant » (ibid., p. 23, p. 35-36, p. 37)

- « provoquer le déplacement du cheval en avant » (ibid., p. 25-26)

- « déterminer le mouvement en avant » (ibid., p. 38)

- « mettre le cheval en mouvement, maintenir, régler le mouvement en avant » (ibid., p. 37)

- « aller en avant » (ibid., p. 37)

- « se porter en avant » (ibid., p. 38, p. 83)

- « diriger en avant » : (ibid., p. 37)

- « entretenir le mouvement en avant » : (ibid., p. 68)

- « poussé en avant par les jambes » : (ibid., p. 113)

On voit s'établir dans le *Cours d'équitation militaire* un continuum entre le sens emprunté à la mécanique (« impulsion donnée par les jambes ») et la résultante de cette force qui est le mouvement en avant du cheval *via* l'activité de ses hanches.

La construction du cheval exige que, pour le faire **agir**, le **mouvement imprimé aux hanches par les jambes du cavalier** ne soit pas en opposition avec la direction que la main indique à l'encolure, comme il ne faut pas davantage que **l'action du mors** contrarie **l'impulsion donnée par les jambes.**³ (1851, p. 285)

Cet autre extrait du *Cours* du Comte d'Aure montre bien l'intime relation qui est faite entre l'action de jambes, la propulsion et le mouvement en avant, et ce malgré l'absence du terme *impulsion* remplacé ici par *pulsion* :

Toutes les fois que les **jambes agissent**, l'effet que l'animal en ressent **provoque** la **détente** de ses **jarrets** qui détermine la **pulsion** de la masse d'arrière **en avant**. Cette masse, tendant à sortir alors de la base de sustentation, force les jambes de devant à **se porter en avant** pour l'étayer, et ainsi **la marche en avant** est produite, si toutefois la main permet le mouvement dans cette direction.(1851, p. 131)

Qu'en est-il d'*impulsion* chez Baucher ? On sait que l'armée finit par refuser sa *Méthode*, sans doute sous l'influence du Duc de Nemours, élève du Comte d'Aure, qui justifia sa position en disant : « Je ne veux pas d'un système qui prend sur l'impulsion des chevaux » (Baucher, *O.C.*, 1854, p. 89). À quoi Baucher répliqua :

Qu'entendez-vous donc par *impulsion* ? Est-ce cet élan d'un coursier emporté, furieux, que rien n'arrête plus que la muraille ou le rocher contre lequel il vient se briser ? Est-ce cette vitesse factice et dangereuse des chevaux de course, que l'on n'obtient qu'aux dépens de leur organisation, en les jetant sur les épaules, en les soutenant

Laurence BOUGAULT & Patrice FRANCHET D'ESPEREY, *Vocabulaire équestre. Ambiguïtés sémantiques et mise en pratique*, Actes du colloque organisé le 16 mai 2014 à l'E.N.E. de Saumur par l'E.A. 3874 LIDILE, Université Rennes 2 et I.F.C.E., éditions Cheval-Culture 2015, p. 17-42

avec peine du bridon, et qui occasionne tous les jours les accidents funestes que nous avons à déplorer ? Est-ce cet emportement outré, cette course à fond de train d'un escadron mal conduit, que le décousu, le désordre de sa manœuvre livre bientôt à la merci de l'ennemi ? Si c'est là ce que vous voulez poser en principe équestre, dites-le. Mais non, vous n'oseriez l'avancer, car l'impulsion pour être efficace, a besoin surtout d'être maîtrisée. Soutenir le contraire serait absurde... (Baucher, 1854, p. 89).

Il est sans doute réducteur de présenter la querelle entre Baucher et d'Aure comme un conflit entre impulsion et légèreté. Baucher attache autant d'importance que d'Aure à la nécessité du mouvement en avant comme préalable à tout acte d'équitation : « (Habitué) le cheval à **se porter franchement en avant** par la pression des jambes » (ibid., p. 128 & p. 148), mais pour lui, l'impulsion doit toujours être contrôlée (« nécessité de mettre dans nos procédés du tact et de la gradation, de telle sorte, par exemple, que les jambes n'impriment jamais une impulsion que la main ne serait pas à même de saisir et de dominer au même instant ». (ibid. p.159). On peut même affirmer que Baucher est le premier à avoir donné explicitement une définition spécialisée d'*impulsion* : « L'impulsion est l'effet de l'action qui doit être produite par le cavalier, et, autant que possible, se continuer par le cheval. C'est à l'aide de cette force d'impulsion bien graduée qu'on arrivera à faire prendre toutes les positions possibles, et c'est avec ces positions que le cheval prendra la direction ; l'impulsion, donnée justement, servira à éviter toute espèce d'acculement et de défenses de la part du cheval, elle le rendra précis et régulier dans ses mouvements » (ibid., p. 492-493).

Sur le plan linguistique, Baucher contribue à fixer ce nouveau sens du mot *impulsion* qui s'est progressivement répandu dans la communauté des cavaliers. La nouveauté essentielle réside dans le fait que *impulsion*, qui est entré dans le vocabulaire équestre comme un nom « comptable » (*une / des impulsions* de la volonté (ibid.,

Laurence BOUGAULT & Patrice FRANCHET D'ESPEREY, *Vocabulaire équestre. Ambiguïtés sémantiques et mise en pratique*, Actes du colloque organisé le 16 mai 2014 à l'E.N.E. de Saumur par l'E.A. 3874 LIDILE, Université Rennes 2 et I.F.C.E., éditions Cheval-Culture 2015, p. 17-42

p.103), de la main (p.132), de l'éperon (p. 169), de la jambe (p.466)), devient un terme non comptable qui ne s'emploie plus qu'avec un article défini à sens générique (*l'impulsion, la force d'impulsion*) ou avec un article partitif (*de l'impulsion*). En d'autres termes, on est passé de *impulsion(s) communiquée(s)* à *force résultante d'impulsion propre/ nécessaire au mouvement* comme en témoignent les extraits suivants :

- il faut avoir bien soin d'éviter que la main produise un effet d'avant en arrière, c'est-à dire qu'elle **prenne sur l'impulsion propre au mouvement** (Baucher, 1854, p. 128-129)

- Si, au contraire, c'est la main qui agit avec la même violence, ce ne pourra être qu'aux dépens de **la force d'impulsion nécessaire à la marche** (ibid., p.148-149)

- La main devra donc redoubler d'habileté, afin de conserver toujours la même légèreté, sans nuire cependant à **l'impulsion nécessaire au mouvement** (ibid., p.151)

- (dans le saut) La main, dans sa position naturelle, tendra les rênes de manière à sentir la bouche du cheval pour **juger des effets d'impulsion** (ibid., p.179)

- (effets de l'éperon] : donner **l'impulsion propre au mouvements** (ibid., p.375)

- (contre d'Aure) Suffit-il toujours **d'augmenter l'impulsion** du cheval (ibid., p.594)

Ainsi, fruit des débats passionnés qui ont agité le monde des écuyers au XIX^e siècle, le mot *impulsion* apparaît comme un terme désormais incontournable dans le vocabulaire de l'équitation.

3. *L'époque moderne*

3.1. **Le général L'Hotte**

On a souvent dit que le général L'Hotte avait su faire la synthèse de l'enseignement de d'Aure et de celui de

Laurence BOUGAULT & Patrice FRANCHET D'ESPEREY, *Vocabulaire équestre. Ambigüités sémantiques et mise en pratique*, Actes du colloque organisé le 16 mai 2014 à l'E.N.E. de Saumur par l'E.A. 3874 LIDILE, Université Rennes 2 et I.F.C.E., éditions Cheval-Culture 2015, p. 17-42

Baucher. Une simple étude lexicométrique le confirme. On relève, dans *Questions équestres* (1906), vingt-et-une occurrences d'*impulsion* et six de *forces impulsives*, mais aussi trente-quatre occurrences de *en avant* associé à *se porter en avant*, *chasser en avant*, *aller (généreusement) en avant*, *fuir en avant*, *déterminer le cheval en avant* et *mouvement en avant*. C'est aussi chez L'Hotte qu'apparaît la notion de **désir du mouvement en avant** dans le passage suivant (1906, p. 16) : « Mais, pour le cavalier qui a de hautes visées, le but ne sera atteint que du jour où, au cours de tout mouvement, dans toute situation, le cheval témoignera le désir de se porter en avant ». (ibid., p.16). Il en est encore question à propos du passage :

Les écuyers d'autrefois n'admettaient et ne pratiquaient que le « doux passage », celui qui a pour caractère la flexion accentuée des membres, accompagnée de la flexibilité, du liant de tous les ressorts. Ce genre de passage dérive directement du piaffer et tout naturellement, si, dans ce dernier air, et comme cela doit être, le cheval témoigne du désir du mouvement en avant, auquel il n'y a alors qu'à donner satisfaction » (ibid., p.181)

L'Hotte prend soin de préciser que ce n'est pas le « désir de nous être agréable » (ibid., p.3), ni « l'accomplissement d'un devoir » (ibid.) ; c'est « la manière dont l'allure se présente, qu'elle soit lente ou vive » (ibid., p.15), c'est la situation dans laquelle « le cheval nous livre ses forces impulsives » (ibid., p.15). Cette disposition n'est pas identique chez tous les chevaux : « Le moral du cheval est la source d'où émane sa prédisposition à nous livrer ses forces ou, au contraire, à les retenir » (ibid., p.5).

L'impulsion doit être la « préoccupation essentielle » (ibid., p.18) du cavalier: « plus d'impulsion, plus de cheval » (ibid., p.24). Elle trouve son origine dans « l'activité des hanches » (ibid., p. 48-49), qui doivent être *vibrantes* (ibid., p.23. Cf aussi l'emploi de *vibrer* p.17 : « Les hanches, ce foyer des forces impulsives, qui

Laurence BOUGAULT & Patrice FRANCHET D'ESPEREY, *Vocabulaire équestre. Ambiguïtés sémantiques et mise en pratique*, Actes du colloque organisé le 16 mai 2014 à l'E.N.E. de Saumur par l'E.A. 3874 LIDILE, Université Rennes 2 et I.F.C.E., éditions Cheval-Culture 2015, p. 17-42

doivent s'animer, vibrer sous la plus légère pression des talons »). De manière très moderne, L'Hotte évoque les « observables » de l'impulsion. Les manifestations positives sont la « franchise de la marche en avant » (ibid., p.14), « le cheval allant et se maniant comme de lui-même » (ibid., 23). Les manifestations négatives sont le « manque de franchise dans la marche en avant, la marche incertaine, trainante, l'impulsion qui faiblit » (ibid., p. 23), « l'affaiblissement de l'impulsion » (ibid., p. 24), « le manque d'impulsion » (ibid., p. 24) et le fait de « retenir ses forces impulsives » (ibid., p. 138). On peut également accéder à la représentation du sens du mot *impulsion* à travers les constructions verbales dans lesquelles le mot apparaît : « éveiller, veiller à la constance dans l'énergie de l'impulsion » (ibid., p.23), « entretenir l'impulsion » (ibid., p. 35), « l'impulsion s'éteint ». Sur le plan métaphorique, l'impulsion est à la fois le feu qui ne doit pas s'éteindre, et le fluide que l'art du cavalier doit canaliser. L'Hotte recourt même à une comparaison explicite et parle d'« ondulations, semblables à une nappe d'eau passant sous [l'] assiette » (ibid., p.48).

Le texte du *Manuel d'Equitation et de dressage* publié par le Ministère de la guerre en 1916 propose une définition synthétique inspirée de cette conception

L' *impulsion* est le mouvement en avant soumis à la discipline exacte des aides et exploité en vue du but à atteindre. Elle est la base du dressage. Son foyer réside dans l'arrière-main qui chasse la masse en avant, ou du moins, doit toujours être prête à la faire.

Le mouvement en avant est naturel ou acquis : il est naturel chez le cheval chaud et généreux ; chez le cheval froid et paresseux, il est le résultat d'un dressage, et s'éteint dès que l'action qui l'a provoqué disparaît.

Un cavalier n'est vraiment maître de son cheval que lorsque celui-ci lui a livré entièrement ses forces impulsives. Certains chevaux les retiennent, n'en livrent

Laurence BOUGAULT & Patrice FRANCHET D'ESPEREY, *Vocabulaire équestre. Ambiguïtés sémantiques et mise en pratique*, Actes du colloque organisé le 16 mai 2014 à l'E.N.E. de Saumur par l'E.A. 3874 LIDILE, Université Rennes 2 et I.F.C.E., éditions Cheval-Culture 2015, p. 17-42

qu'une partie comme à regret, et vont même jusqu'à opposer la plus complète inertie. D'autres se servent de toute leur puissance musculaire pour lutter contre le cavalier, lui résistent ou même lui échappent tout à fait. D'autres enfin s'abandonnent généreusement et semblent mettre toutes leurs forces au service de leur cavalier. C'est ce résultat moral autant que physique de soumission aux aides dans le mouvement en avant que l'on doit rechercher avant tout dans le dressage.

La vitesse n'est nullement un critérium d'impulsion. L'impulsion se manifeste beaucoup plus par la manière dont le cheval se livre à son cavalier que par la rapidité des allures. Un cheval marchant au trot ou au galop, même allongés, peut manquer d'impulsion, alors qu'un autre en montrera beaucoup en marchant au pas. (ibid., p.64-65)

3.2. Impulsion et propulsion

Si le verbe *chasser* traduit l'idée de propulsion depuis La Guérinière, le mot *propulsion* ou l'adjectif dérivé *propulsif* n'apparaît pas encore chez L'Hotte. On le rencontre en revanche quelques années plus tard dans les écrits de de Salins (1931), à une époque où le développement de l'automobile a popularisé la notion de traction avant et de propulsion arrière.

- « La « machine cheval » est essentiellement un *moteur* muni d'une *direction*. » (De Salins, 1931, p. 17)

- « Le cheval est à examiner dans ses propulseurs et dans son appareil de direction qu'il doit livrer, tous deux, à la volonté de son cavalier. [...] Pour donner tout l'effet de leur puissance, les propulseurs [...] doivent travailler dans l'axe du cheval. Leur rôle n'est pas limité à l'unique devoir de chasser en avant la masse, [...] Ils peuvent être appelés à servir de point d'appui [...] pour faciliter l'enlever de l'avant-main et aussi pour permettre au cheval une détente plus puissante et plus brusque. Il faut donc

Laurence BOUGAULT & Patrice FRANCHET D'ESPEREY, *Vocabulaire équestre. Ambiguïtés sémantiques et mise en pratique*, Actes du colloque organisé le 16 mai 2014 à l'E.N.E. de Saumur par l'E.A. 3874 LIDILE, Université Rennes 2 et I.F.C.E., éditions Cheval-Culture 2015, p. 17-42

que les propulseurs puissent s'engager, avec aisance, sous la masse du cheval ». (ibid., p. 18)

On en arrive ainsi à une nouvelle définition de (*l'*)*impulsion* qui devient une qualité primordiale, un prérequis indispensable à tout acte d'équitation :

Nous abordons le dressage avec un cheval que le travail du débouillage a rendu confiant, en avant, tendu mais non équilibré. Il est raide et ne sait tourner que par rêne d'ouverture ; mais, — *point capital* — il se porte très franchement en avant à la moindre demande des jambes [...] nous avons tellement développé, chez notre élève, cette qualité primordiale : *l'impulsion*, que nous n'avons pas à craindre de *prélever* sur elle la force nécessaire à la tension des ressorts dont la détente nous rendra entièrement maître du cheval..., d'où cette doctrine que nous donnons comme directive à notre méthode de dressage : *tout doit être demandé sur l'impulsion* ». (ibid., p. 47)

3. Impulsion et sports équestres au XXI^e siècle

1. *Basic Training Scale* de la FEI

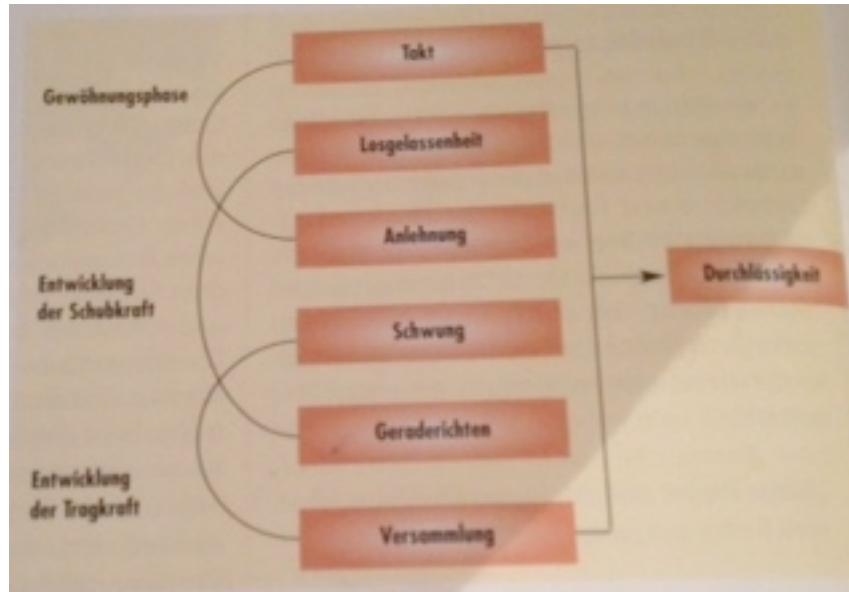
Depuis 2006⁴, la FEI fait explicitement référence à une *Basic Training Scale* dont l'origine se trouve dans la tradition équestre allemande (*Heeresdienstverordnung* (HDV), « Règlement du Service aux Armées », 1912), mais qui a connu plusieurs versions jusqu'à la forme actuelle. Cette « échelle » est constituée de six échelons qui ne doivent être conçus ni de manière linéaire (une étape après l'autre) ni isolément. Les différents échelons ou degrés de l'échelle sont organisés en trois cycles ou phases : phase de familiarisation, phase de développement de la force propulsive (*Entwicklung der*

⁴ Le 22.2.2006, la FEI prenait position contre l'hyper-flexion (*Rollkür*) en rappelant le nécessaire respect du cheval (article 401) dans un entraînement harmonieux, d'où la référence à ce texte prônant un entraînement raisonné.

Laurence BOUGAULT & Patrice FRANCHET D'ESPEREY, *Vocabulaire équestre. Ambigüités sémantiques et mise en pratique*, Actes du colloque organisé le 16 mai 2014 à l'E.N.E. de Saumur par l'E.A. 3874 LIDILE, Université Rennes 2 et I.F.C.E., éditions Cheval-Culture 2015, p. 17-42

Schubkraft, *development of propulsive force (pushing power)*), phase de développement de la force porteuse (*Entwicklung der Tragkraft*, *Development of carrying capacity*).

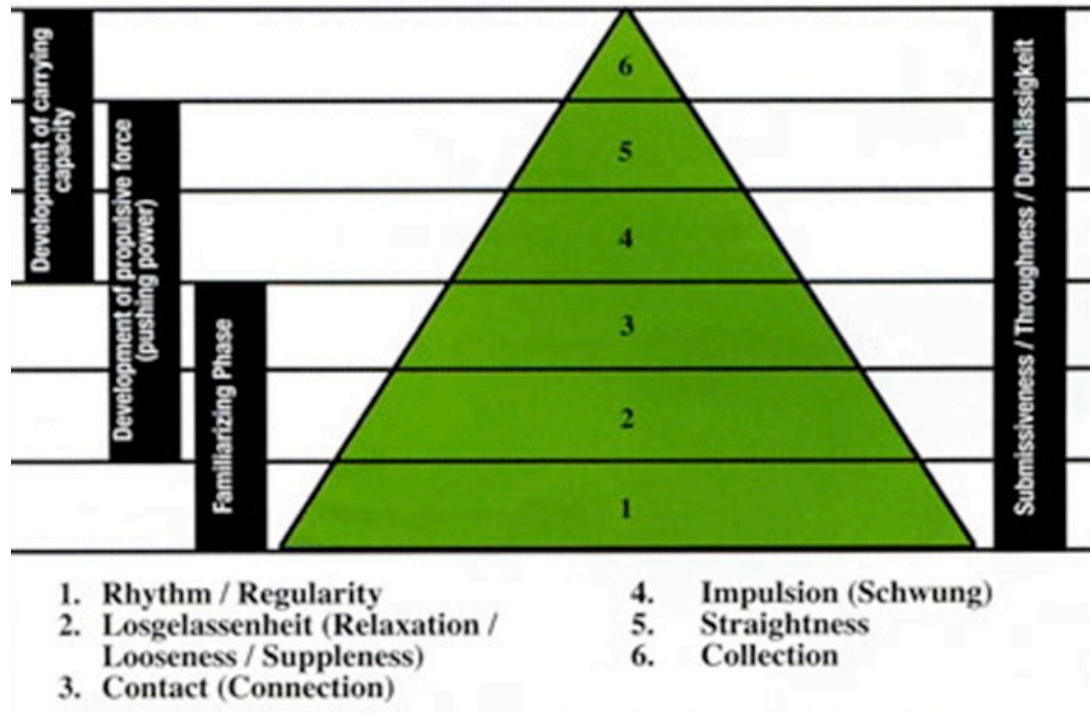
Ce document est utilisé non seulement dans la formation des chevaux et des cavaliers — en principe, quelle que soit la discipline —, mais il constitue également une référence en matière d'évaluation pour les juges de dressage. Ainsi le *Glossary for judging terms* de la fédération de dressage des Etats-Unis (USDF) rappelle, à propos de la définition du mot anglais 'impulsion', qu'il a été choisi pour traduire le mot allemand *Schwung*, tel qu'il figure dans *l'échelle de formation (Skala der Ausbildung)* des chevaux en Allemagne. Voici, à titre d'illustration, le schéma proposé par E. Pollmann-Schweckhorst dans *Springpferde Ausbildung heute* (2002, p. 38), un ouvrage consacré au dressage des chevaux d'obstacle.



E. Pollmann-Schweckhorst, *Springpferde Ausbildung heute*, FN Verlag, 2002, p. 38.

Cette échelle est “traduite“ sous forme pyramidale dans une version anglo-saxonne :

Laurence BOUGAULT & Patrice FRANCHET D'ESPEREY, *Vocabulaire équestre. Ambigüités sémantiques et mise en pratique*, Actes du colloque organisé le 16 mai 2014 à l'E.N.E. de Saumur par l'E.A. 3874 LIDILE, Université Rennes 2 et I.F.C.E., éditions Cheval-Culture 2015, p. 17-42



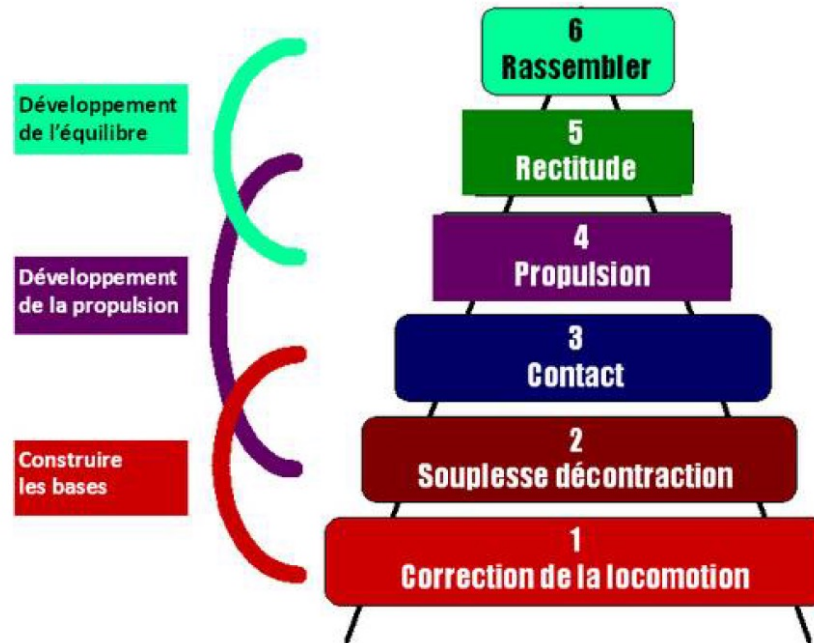
<http://www.equestrianlife.com.au/dressage/the-international-training-scale-collection>

On constate que le terme anglo-saxon '*impulsion*' y a un sens plus restreint que mot français *impulsion* puisqu'il est précisé que « *Impulsion is associated with a phase of suspension such as exists in trot and canter, but which does not exist in walk or piaffe. Therefore, impulsion is not applicable to the walk or the piaffe, even though both have energy* ».

La difficulté est que nous avons ainsi deux homophones *impulsion*, ou si l'on préfère deux faux-amis, dont la proximité et l'écart risquaient d'être problématiques pour une transposition en France. Comment ce dilemme a-t-il été résolu par les rédacteurs de la version française de cette échelle à destination du public français ?

2. *Echelle de progression (et lexique du dressage) de la FFE 2014*

La difficulté à laquelle s'est heurtée l'équipe de rédacteurs réunis autour d'Alain Francqueville pour l'élaboration du document mis en ligne sur le site de la FFE et intitulé *Échelle de progression* (2014) était de concilier la tradition française qui fait de l'impulsion — au sens français du terme — la clé de voûte de tout acte d'équitation et les textes réglementaires internationaux qui utilisent le mot 'impulsion' dans un sens restreint à la notion de *Schwung*. La solution adoptée est de traduire *impulsion* au sens de *Schwung* par le mot français *propulsion*.



FFE, *L'échelle de progression*, 2014, p.12

On trouve ainsi dans le *Lexique* annexé à *L'Echelle de progression* une définition assez détaillée qui s'efforce de concilier le sens générique et le sens restreint d'*impulsion* :

L'impulsion est la **volonté** et l'**énergie** que met le cheval dans le **mouvement en avant**, tout en restant contrôlé, donc soumis aux aides du cavalier. Elle se traduit, au cours de tout déplacement, par une **activité**

Laurence BOUGAULT & Patrice FRANCHET D'ESPEREY, *Vocabulaire équestre. Ambiguïtés sémantiques et mise en pratique*, Actes du colloque organisé le 16 mai 2014 à l'E.N.E. de Saumur par l'E.A. 3874 LIDILE, Université Rennes 2 et I.F.C.E., éditions Cheval-Culture 2015, p. 17-42

énergique des forces propulsives, notamment des postérieurs, associée à une grande souplesse du corps, tout en conservant la qualité du contact. C'est l'impulsion qui donne de l'expression aux allures.

La précipitation n'a rien à voir avec l'impulsion. C'est au contraire la projection bien marquée dans le trot et le galop qui témoignent de la correction de l'impulsion et de l'allure. (FFE, 2014, p. 24)

L'impulsion demeure une qualité primordiale et indispensable, comme en témoigne le fait qu'elle est évoquée pour chacune des six étapes de l'échelle de progression (p.5-12), aussi bien que dans la définition de la perméabilité aux aides, but du dressage (p.13). En revanche, la notion de propulsion, associée à l'idée de projection (*Schwung*), ne peut concerner que les allures sautées :

Si l'impulsion et la tendance au mouvement en avant sont bien une préoccupation constante dans le travail du cheval, la propulsion correspond à un aspect particulier qui se perçoit par une projection nette et visible au trot et au galop. (FFE, 2014 ; p.8)

Dès lors, le document de la FFE invite à distinguer (p. 27) la *propulsion* au trot et au galop et *l'activité* au pas. Néanmoins, pour chacune des allures, l'impulsion (au sens français) est toujours requise⁵. On peut donc parler (en français) de *manque d'impulsion* pour un pas peu actif. En revanche, la propulsion est provoquée par

la poussée des postérieurs. Son témoignage s'exprime par la franchise du mouvement en avant due à une réelle énergie et rapidité des postérieurs, associées à une bonne transmission « par le dos ». Elle se perçoit par une claire

⁵ Voir ci-dessus (§3.1, fin), le dernier alinéa de la définition *d'impulsion* dans le *Manuel d'équitation* de 1916.

Laurence BOUGAULT & Patrice FRANCHET D'ESPEREY, *Vocabulaire équestre. Ambiguïtés sémantiques et mise en pratique*, Actes du colloque organisé le 16 mai 2014 à l'E.N.E. de Saumur par l'E.A. 3874 LIDILE, Université Rennes 2 et I.F.C.E., éditions Cheval-Culture 2015, p. 17-42

projection nécessaire à la correction des allures du trot et du galop ainsi que (par) la netteté des transitions montantes (FFE, 2014, p.27).

Le vocabulaire équestre s'enrichit ainsi d'un terme, *propulsion*, associé à *énergie et rapidité des postérieurs*, alors que la notion de propulsion était jadis en quelque sorte encapsulée dans le terme français *impulsion*. Pour preuve — et malgré la référence qui est faite à son œuvre —, le général L'Hotte ne parle que de *forces impulsives* (et non *propulsives*) pour décrire le « *jeu actif des hanches* », leur « *diligence* » (1906, p. 17). On voit ainsi que le terme *impulsion*, tel qu'il s'est progressivement constitué dans la Tradition française, fait implicitement référence à la notion de propulsion, et peut-être même à celle de rapidité des postérieurs, - qui tend à devenir un critère de jugement pour la compétition de dressage :

L'impulsion résulte d'une disposition de la volonté du cheval, naturelle ou acquise par le dressage, et mise en jeu par le cavalier, qui se traduit par un désir constant et incoercible de se porter en avant avec toute son énergie en y appliquant l'ensemble de ses forces musculaires. **Elle se caractérise par l'engagement des postérieurs et l'énergie de leur détente** (Manuel d'Equitation, 1974, p.92-93)

Conclusion : L'impulsion : une exception française ?

Pourquoi cette discordance entre le sens français du mot *impulsion* et les termes de *Schwung* ou '*impulsion*' ? Il semble bien que l'explication de cette différence, délicate quand il s'agit d'utiliser un langage commun dans la compétition sportive internationale de dressage, résulte du fait que le modèle équestre français, en raison de sa longue tradition, est le seul à avoir réellement créé un sens spécialisé au mot *impulsion*, là où les cultures

Laurence BOUGAULT & Patrice FRANCHET D'ESPEREY, *Vocabulaire équestre. Ambigüités sémantiques et mise en pratique*, Actes du colloque organisé le 16 mai 2014 à l'E.N.E. de Saumur par l'E.A. 3874 LIDILE, Université Rennes 2 et I.F.C.E., éditions Cheval-Culture 2015, p. 17-42

germanique et anglo-saxonne en sont restées au sens « mécanique » du terme. En effet, la fédération allemande d'équitation définit le *Schwung* comme *die Übertragung des energischen Impulses aus der Hinterhand auf die Gesamt-Vorwärtsbewegung des Pferdes* (« la transmission de l'impulsion énergétique venant de l'arrière-main sur l'ensemble du mouvement en avant du cheval »)⁶. On voit par là que *Impuls* est seulement la force provoquant le mouvement vers l'avant, tout comme 'impulsion' se limite à *Thrust, releasing of the energy stored by engagement* (« Poussée, libération de l'énergie emmagasinée par l'engagement »). Faux-amis, *impulsion* et 'impulsion' (ou *Schwung*) attirent notre attention sur le fait que le vocabulaire équestre, tout en restant fidèle à la tradition française, doit s'enrichir de nouveaux termes pour traduire l'adaptation de l'équitation – et du dressage sportif en particulier – aux réalités de la compétition moderne. *Impulsion*, au sens de la tradition française et tel que l'a défini le général L'Hotte, est un terme synthétique qui permet de subsumer sous une forme condensée une disposition naturelle et le fruit d'un travail de dressage du cheval ; elle est un prérequis indispensable à tout acte d'équitation en même temps qu'une « hantise », une « idée fixe chez le cavalier, qui doit avoir toujours présente à l'esprit l'impuissance où il est réduit aussitôt que l'impulsion disparaît » (Decarpentry, [1949] 1972, p. 24). Certes, l'impulsion est à la source de tout mouvement et en conditionne la qualité. Mais il est heureux que la documentation réglementaire française ait veillé à éviter la confusion entre l'*impulsion*, pierre de touche de tout acte d'équitation, et le développement de la *force propulsive*, qui est une des étapes du dressage du cheval, et qui passe par des exercices spécifiques. Il convient cependant de rester vigilant et de préserver à *impulsion* la riche polysémie que nos maîtres-écuyers nous ont transmis.

⁶ *Richtlinien für Reiten und Fahren*, Band I, FN Verlag, 1994, p.171

Laurence BOUGAULT & Patrice FRANCHET D'ESPEREY, *Vocabulaire équestre. Ambiguïtés sémantiques et mise en pratique*, Actes du colloque organisé le 16 mai 2014 à l'E.N.E. de Saumur par l'E.A. 3874 LIDILE, Université Rennes 2 et I.F.C.E., éditions Cheval-Culture 2015, p. 17-42

1. Sitographie

Cicéron, *De Inventione* 2,17 :

www.thelatinlibrary.com/cicero/inventione2.shtm

Cotgrave, R., *A Dictionarie of the french and english Tongues*, 1611, : <http://www.cnrtl.fr/> (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales).

Dictionnaire Electronique des Synonymes (DES), webmestre Michel Morel Laboratoire Crisco, université de Caen (www.crisco.unicaen.fr/des/)

Echelle de progression et lexique du dressage, document FFE, janvier 2014, sous la direction d'Alain Francqueville, sélectionneur national.

www.ffe.com/content/download/15064/172635

Glossary of judging terms (2011)

www.usdf.org/.../2011_Glossary_of_Judging_Terms.

TLFI (*Trésor de la Langue française informatisé*) :

www.atilf.atilf.fr/

2. Bibliographie

Aure, Comte d', 1851, *Cours d'Équitation*, Paris, Imprimerie militaire L. Baudoin, 9^e édition, 1888.

Baucher, F., 1854, *Œuvres complètes. Méthode d'équitation basée sur de nouveaux principes* suivie de *Passe-temps équestres*, *Dialogue sur l'équitation*, *Dictionnaire raisonné d'équitation*, *Réponse à la critique*, Paris, Dumaine, gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6564601s.r=Baucher+Oeuvres+complètes.

Cours d'équitation militaire, à l'usage des corps de troupes à cheval, [1825] 1830, Volume 1, Ministère de la guerre, Ed. Anselin, Degouy, , <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6552080f.r=Cours+d%27%C3%A9quitation+militaire.langFR>

Decarpentry, G^{al}, [1949] 1972, *Équitation académique*, Paris, Lavauzelle, 4^e éd.

Dupaty de Clam, 1776, *La Science et l'art de l'équitation*, Paris, Didot.

Dupaty de Clam, 1782, *Encyclopédie méthodique*, Panckoucle.

<https://artfl-project.uchicago.edu/content/encyclopédie-méthodique>

Laurence BOUGAULT & Patrice FRANCHET D'ESPEREY, *Vocabulaire équestre. Ambiguïtés sémantiques et mise en pratique*, Actes du colloque organisé le 16 mai 2014 à l'E.N.E. de Saumur par l'E.A. 3874 LIDILE, Université Rennes 2 et I.F.C.E., éditions Cheval-Culture 2015, p. 17-42

Diderot D. & D'Alembert J., 1751-1765, Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, University of Chicago: ARTFL Encyclopédie Project (Spring 2013 Edition), Robert Morrissey (ed), <http://encyclopedia.uchicago.edu/>

Fédération Française des Sports Equestres, 1974, *Manuel d'équitation. Instruction du cavalier. Dressage et emploi du cheval*, Paris, Ed Lavauzelle.

La Broue (S. de), 1646, *Le Cavalerie françois*, Paris, C. Du Mesnil, consulté sur gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k57825393, le 13 avril 2014.

La Guérinière, F. Robichon de, 1733-1736, *École de cavalerie, contenant la connoissance, l'instruction et la conservation du cheval*, 2 vol., Paris.

L'Hotte, G^{al}. A. F., 1906, *Questions équestres*, Paris, Plon.

Littré, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette, 1873-1877,

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5460034d/f51.image.r=Littr%C3%A9.langFR>

Ministère de la guerre, 1916, *Manuel d'équitation et de dressage*, Imprimerie nationale.

Montfaucon de Rogles, Pierre François (de), 1778, *Traité d'Equitation*, Imprimerie Royale.

Nisard M., 1869, *Œuvres complètes de Cicéron*, Tome 1, Paris, Firmin Didot.

<http://remacle.org/bloodwolf/orateurs/invention2.htm>

Pluvinel, Antoine de, *L'Instruction du Roy en l'art de monter à cheval*, Paris, 1629

<http://www.archive.org/details/LinstructionDuRoyEnLeexerciceDeMonterCheval>

Pollmann-Schweckhorst, E., *Springpferde-Ausbildung heute*, FN Verlag, 2002

Richtlinien für Reiten und Fahren, Band I, FN Verlag, 1994

Salins, Commandant J. de, *Epaule en dedans. Secret de l'Art Equestre. Son application au dressage des chevaux de selle et d'obstacles par des procédés simples et puissants*, Paris, Le Goupy – Rennes, Imprim. Oberthur, 1931 (IFCE, Documentation

Equestre :

SALINS_EPAULE_EN_DEDANS_SECRET_DE_L_ART_EQUESTRE_1931-1.pdf

Tamba, Irène, 1981, *Le sens figuré*, Paris, P.U.F.